

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 19 septembre 2017

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 19 septembre 2017, à 19 h 42**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. René Hudon et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Octroi de contrat – rénovation de l'auditorium - Polyvalente de Charlesbourg.
8. Approbation du compte de dépenses du président.
9. Communication du président.
10. Communication de la direction générale.
11. Questions et commentaires des commissaires.
12. Levée de la séance.

CE-17/18-007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy Bédard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017 soit approuvé tel que déposé.

CE-17/18-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2017

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 22 août 2017. Tous les suivis ont été faits.

6. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

7. OCTROI DE CONTRAT – RÉNOVATION DE L'AUDITORIUM - POLYVALENTE DE CHARLESBOURG

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux firmes BGLA Architecture et design urbain et Génécors experts-conseils inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière de l'établissement pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la participation financière du Centre de formation Fierbourg;

CONSIDÉRANT la participation financière des caisses Desjardins de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la participation financière de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Construction Marc Bolduc inc. 982 500,00 \$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme BGLA Architecture et design urbain;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 19 septembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu:

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de rénovation de l'auditorium à la Polyvalente de Charlesbourg, le tout tel que déposé;

Construction Marc Bolduc inc. 982 500,00 \$ (avant taxes);

- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

8. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

9. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

10. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- M^{me} Marie-Claude Asselin informe qu'un processus de vérification à l'égard des contrats se tiendra sous peu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

11. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- M. Bernard Brassard questionne le suivi effectué à la suite d'une rencontre s'étant tenue en présence de plusieurs intervenants à l'école Guillaume-Mathieu en lien avec la sécurité aux abords de l'école. M^{me} Martine Chouinard explique le suivi effectué notamment par la Ville de Québec et la direction de l'école.
- M. Claude Giroux questionne à savoir si les travaux effectués sur la Côte de Boischatel auront des impacts sur le droit au transport scolaire. M^{me} Martine Chouinard répond que la situation n'a pas été portée à son attention et n'a donc pas été analysée.
- M. Bernard Brassard questionne la disponibilité de locaux pour le personnel professionnel. Il est répondu que nos écoles primaires sont à capacité maximale, il peut donc y avoir partage de locaux. La confidentialité des dossiers est assurée en conformité des ordres professionnels.
- M. René Hudon questionne le suivi apporté à la proposition d'école alternative. Il est répondu qu'une demande a effectivement été présentée à cet effet et qu'une rencontre d'informations s'est tenue. Il a été précisé qu'une demande de construction d'école primaire n'était pas dans les plans de l'organisation, que les encadrements légaux devaient être respectés et que l'approche d'une école avec un projet éducatif pouvait être une solution intéressante.
- M. Brassard questionne l'emplacement possible pour une nouvelle construction d'école secondaire et vérifie s'il y a des écoles à double vocation primaire et secondaire dans la Commission scolaire. Des discussions se tiennent.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard